

Association canadienne des transformateurs de volailles

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Regroupant plus de 400 établissements agréés par le fédéral, l'industrie de la transformation du bœuf, du porc, du veau, de la viande de cheval, de l'agneau, du poulet, de la dinde et des œufs, représente la composante la plus importante du secteur canadien de la transformation alimentaire. Avec des ventes annuelles de 24 milliards de dollars, des exportations totalisant 5 milliards de dollars et des emplois permanents pour quelque 70 000 Canadiens, l'industrie de la transformation de la viande rouge, de la volaille et des œufs assure une activité économique importante et des emplois dans les villages et les centres urbains du pays. La transformation de la viande rouge, de la volaille et des œufs constitue un maillon essentiel de la chaîne d'approvisionnement en protéines animales intégrée « de la ferme à la table ». Cette industrie offre une source fiable de protéines produites au pays, à la fois sécuritaires et de haute qualité, aux consommateurs canadiens, un débouché pour les producteurs canadiens de bétail et d'œufs et un marché pour les cultivateurs-grainetiers de céréales, de plantes oléagineuses, de légumineuses à grains et de fourrage qui produisent des ingrédients pour nourrir le bétail. Qu'il s'agisse d'importation, d'exportation ou des deux, toutes les composantes du secteur canadien de la transformation de la viande rouge, de la volaille et des œufs sont touchées par le commerce international. La compétitivité à l'échelle mondiale est essentielle à la santé actuelle et future et à la survie économique de l'industrie canadienne de la transformation des protéines animales. L'industrie recommande que le gouvernement du Canada, en collaboration avec ses homologues provinciaux et territoriaux, assure l'égalité des chances à l'échelle nationale et internationale grâce aux éléments suivants : – des taux d'imposition compétitifs à l'échelle internationale, y compris les charges sociales et commerciales; – un nombre adéquat de travailleurs canadiens et étrangers en mesure d'être formés et prêts à travailler; – un cadre de réglementation axé sur les résultats qui élimine la bureaucratie et les coûts inutiles; – la mise en œuvre à l'échelle internationale de normes multilatérales scientifiques qui offrent un traitement équitable aux systèmes de production, aux méthodes de transformation et aux produits du Canada; et des négociations internationales qui garantissent l'accès à tous les marchés mondiaux assujettis à des conditions tarifaires et non tarifaires au même titre que nos concurrents étrangers.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

La réponse à la question 1 souligne que pour assurer la croissance du secteur de la transformation de la viande rouge, de la volaille et des œufs, nous avons besoin de règles en matière de commerce, de réglementation, de main-d'œuvre et d'imposition compétitive à l'échelle internationale afin de faciliter le maintien et l'expansion des 70 000 emplois directs de l'industrie. L'absence de travailleurs canadiens et étrangers adéquats, aptes à être formés et prêts à travailler, constitue une contrainte importante à la création de nouveaux emplois. Pour s'assurer que le Canada ne perde pas de possibilités d'emploi, l'industrie de la transformation des protéines animales recommande que le gouvernement du Canada, en collaboration avec ses homologues provinciaux et territoriaux, assure : – un système d'inspection et de conformité appliqué aussi rigoureusement aux produits d'origine étrangère qu'aux aliments canadiens. Le Canada devrait interdire l'importation de produits étrangers traités avec de l'équipement, des technologies, des additifs, des antimicrobiens et d'autres composés à moins que cet équipement, ces technologies ou ces produits chimiques ne soient autorisés au Canada; – en l'absence d'un approvisionnement adéquat de bétail canadien pour maintenir l'efficacité et la compétitivité des transformateurs primaires canadiens, un meilleur accès aux porcs vivants des régions des États-Unis où il y a peu de cas de pseudorage et de brucellose; – en l'absence d'un approvisionnement adéquat au Canada, l'accès à des sources compétitives de viande de volaille importée devant être utilisée comme ingrédient dans la production d'autres produits de transformation pour remplacer les importations de produits transformés à l'étranger ou qui sont exportés; – un accès à tous les marchés étrangers assujettis ou non à des obstacles tarifaires. Même si le Canada a exporté 1 151 274 tonnes de porc, 336 954 tonnes de bœuf et de veau, 15 785 tonnes de viande de cheval, 133 000 tonnes de viande de poulet, 21 400 tonnes de viande de dinde et 4 518 tonnes d'œufs transformés en 2011, les obstacles tarifaires et non tarifaires étrangers continuent de limiter nos possibilités en matière d'exportation. Le Canada doit négocier des accords commerciaux bilatéraux, régionaux ou multilatéraux avec tous les pays recelant un potentiel en matière d'exportation et continuer de s'opposer avec force aux obstacles tarifaires et non tarifaires de nos marchés actuels.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

La retraite à court terme et future de travailleurs qualifiés constitue une préoccupation importante pour le secteur de la transformation de la viande rouge, de la volaille et des œufs. Les emplois dans cette industrie exigent de l'endurance physique, des compétences particulières (p. ex., la connaissance des diverses coupes de viande) et des connaissances techniques (p. ex., la connaissance des normes visant la salubrité des aliments et l'assainissement de l'équipement). L'industrie de la transformation des protéines animales recommande que le gouvernement du Canada, en collaboration avec ses homologues provinciaux et territoriaux : – maintienne un programme d'assurance-emploi qui encourage les Canadiens à accepter des emplois, indépendamment du fait qu'ils se trouvent près de leur résidence actuelle; – conçoive et mette en œuvre des initiatives proactives de sensibilisation et de formation axées sur les compétences, en collaboration avec les collectivités des Premières Nations, pour encourager une participation beaucoup plus importante dans le secteur de la transformation alimentaire chez ce

segment comparativement jeune et en rapide expansion de la population canadienne; – maintienne un programme souple de recrutement de main-d'œuvre étrangère comprenant le traitement opportun des demandes et des renouvellements, ainsi que la possibilité d'obtenir la citoyenneté canadienne; et améliore les dispositions des programmes de pension de l'État et d'assurance-emploi qui encouragent les travailleurs âgés à demeurer en poste, à temps plein ou à temps partiel.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Caractérisé par une demande élevée en main-d'œuvre par unité de production, le secteur de la transformation de la viande rouge, de la volaille et des œufs, doit maintenir sa compétitivité à l'échelle internationale dans le contexte d'une monnaie forte, d'une pénurie de main-d'œuvre intérieure et de la production cyclique du bétail sur pied. Outre les mesures proposées dans les réponses aux questions 2 et 3, l'industrie de la transformation des protéines animales recommande que le gouvernement du Canada, en collaboration avec ses homologues provinciaux et territoriaux : – remplace le système actuel d'inspection de la viande et de la volaille à deux paliers par une structure fournissant un niveau uniforme de protection en matière de salubrité des aliments pour tous les Canadiens. Actuellement, de nombreuses installations transforment les protéines animales sans être tenues de respecter les normes rigoureuses en matière de construction, d'exploitation, d'inspection et de conformité au chapitre de la salubrité des aliments que doivent respecter les établissements agréés par le fédéral; – adopte un barème de droits qui cesse de placer les producteurs de bétail canadien et les transformateurs inspectés par le fédéral en position de désavantage concurrentiel pour chaque kilogramme de viande rouge et de volaille transformée au Canada. Les transformateurs canadiens devraient cesser de devoir payer des frais d'inspection de la viande qui dépassent 20 millions de dollars par année tant que leurs homologues américains, leurs principaux concurrents pour ce qui est des animaux vivants, les consommateurs canadiens et les marchés étrangers sont exonérés de frais similaires; – accorde un crédit d'impôt pour l'amélioration de la salubrité des aliments pour appuyer les investissements en matière d'adoption de nouvel équipement pour assurer la salubrité des aliments, de technologies, de produits et de certificats délivrés par une tierce partie permettant d'améliorer la confiance des consommateurs canadiens et des marchés étrangers à l'égard de la salubrité des aliments au Canada; – mette en place des programmes de partage des coûts lorsque les exigences techniques imposées par le gouvernement placent les transformateurs canadiens en situation de désavantage concurrentiel. Le Canada devrait rétablir les programmes d'amélioration de l'abattage et de compétitivité des abattoirs sans intérêt et remboursables sous certaines conditions pour appuyer les investissements de l'industrie dans la modernisation de l'abattage pour contrebalancer en partie les coûts découlant de l'imposition par le gouvernement canadien de l'enlèvement obligatoire et de l'élimination de certaines matières provenant des ruminants; – mette fin aux stimulants qui font augmenter les frais de production des producteurs de bétail et le prix des aliments pour les consommateurs en favorisant les détournements des ingrédients alimentaires en combustible pour le transport; – reconnaisse l'efficacité et l'équivalence des initiatives du secteur privé qui garantissent la salubrité des aliments et le bien-être des animaux; – assure l'approbation réglementaire opportune des nouveaux équipements, des technologies, des additifs et des antimicrobiens qui ont déjà été évalués et approuvés par des pays concurrents; – offre des incitations fiscales qui encouragent et soutiennent les investissements dans de nouvelles installations, de nouvelles machines et de nouvelles technologies; – augmente les investissements du secteur public dans les domaines de la recherche et de l'innovation pour appuyer l'industrie canadienne de l'élevage, la transformation de la viande rouge, de la volaille et des œufs et l'accès à des marchés étrangers; et

– élargisse le plan d’amortissement accéléré de la déduction pour amortissement pour les dépenses en immobilisations de l’industrie dans les domaines de l’innovation et de la recherche scientifique.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Au cours de la dernière décennie, le secteur des protéines animales a dû relever toute une série de défis très importants, notamment : la fermeture de marchés étrangers suite à la découverte de la maladie de la vache folle chez plusieurs animaux; la fermeture de certains marchés étrangers à tous les produits canadiens d’œufs et de volaille dans l’éventualité de la grippe aviaire, lorsqu’elle est limitée à une zone de contrôle au Canada; l’imposition de l’étiquetage illégal obligatoire du pays d’origine aux États-Unis; et le prix élevé des aliments pour animaux résultant des pénuries de production et des stimulants gouvernementaux qui font en sorte de détourner les aliments pour animaux au profit de combustible pour le transport. Même si le prix du bétail a augmenté récemment, les troupeaux de bovins et de porcs sont susceptibles de diminuer encore davantage en raison de la sécheresse qui prévaut sur le continent et du maintien du prix élevé du grain. L’industrie de la transformation des protéines animales recommande que le gouvernement du Canada, en collaboration avec ses homologues provinciaux et territoriaux : supprime les stimulants qui favorisent le détournement des aliments pour animaux au profit du combustible de transport, entraînant ainsi l’augmentation des frais du bétail, une diminution des troupeaux de bétail et une augmentation du prix de la viande rouge, de la volaille et des œufs pour les consommateurs et les exportateurs canadiens; et mette sur pied un programme d’assurance-revenu pour le secteur du bétail similaire au programme d’assurance-récolte qui respecte nos obligations en matière de commerce international et qui soit suffisamment prévisible pour appuyer les producteurs de bétail dans leurs efforts pour obtenir des investissements et des prêts d’exploitation auprès d’institutions financières.